

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JANVIER 2016

Réunion du 25 janvier à 20 heures en suite des convocations en date du 19 janvier. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Frédy PETIT, Frédéric REIGNOUX, Dominique Merlin et Philippe OBOEUF, absents excusés.

INTERVENTION DE MR REVET : création du RPC : transformer la garderie en classe.

Mr Revet donne des explications quant aux possibilités offertes. Il y aura un permis de construire à déposer car il y a des aménagements de sécurité à faire, le classement n'est pas le même pour une salle de classe ; il y a des normes thermiques minimales (RT 2012). Concernant l'accessibilité, il était prévu avec le projet poste-mairie donc il faudrait voir avec la commission d'accessibilité pour retarder l'échéance. Concernant le classement, en 5^{ème} catégorie, c'est le Maire qui autorise l'ouverture. Dans un premier temps, un permis de construire sans bardage sera déposé.

Profitant de la présence de Mr Revet, Mr le Maire fait part que la chaufferie bois ne fonctionne pas : problèmes d'étanchéité, mauvaises plaquettes bois...un courrier recommandé a été envoyé aux entreprises concernées. Un bon fonctionnement de l'ensemble réclame aussi un peu de surveillance régulière. Mr Revet fait part qu'il convient également d'en aviser le cabinet d'études.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-approbation du compte-rendu à l'unanimité. (Modification du cimetière nord par le sud concernant un éventuel agrandissement)

-Parcelle AC 163: souhait de Mr et Mme Delaleau d'acquérir cette parcelle pour des raisons personnelles. Il faudra réfléchir pour vendre une parcelle avec des contours cohérents. Le conseil ne s'y oppose pas a priori.

-chemins GR : en attendant de plus amples renseignements, le conseil délibérera au prochain conseil.

-Restos du Cœur : à partir du 26/01, le fourgon de la commune sera mis à disposition les mardis après-midi. Une réunion est prévue le 29/01 avec les différentes communes concernées pour voir une éventuelle participation de leur part et sous quelle forme.

-Appartement de la Poste : il est loué à compter du 15/02, le nouveau locataire prend le garage. Mr Vanneuville se charge de prévenir le locataire actuel.

-devis Laniez : 3393 € pour feu clignotant solaire MSR : il est jugé trop élevé et refusé dans l'état. Comment faire ralentir ?

-Voir avec la MDAD et EDF pour renforcement BT. Il est aussi évoqué l'éclairage au niveau des passages piétons jugé trop faible.

-Il faudra également voir pour les armoires électriques EP.

-situation de P.Oboeuf : le CGCT ne permet plus la démission par le Maire d'un élu régulièrement absent sans excuses.

DELIBERATIONS :

-délibération sur la demande de la société SEPE DE SILENE pour l'installation d'un parc éolien sur les communes de Fiefs et Sains-les-Pernes, l'enquête publique s'est achevée le 15 janvier, la commune doit donner un avis. Par 6 voix pour, 4 contre et 1 abstention, le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

SITUATION DES PERSONNELS MUNICIPAUX :

-situation de l'agent en maladie professionnelle : la commune a reçu le compte-rendu du Dr Benoit qui préconise un poste adapté. Après contact avec la commission de réforme, l'agent va devoir se rapprocher de la médecine du travail pour voir quelles sont les tâches pouvant être accomplies. Mr le Maire évoque une gêne sur deux plans : trouver un poste adapté et les arrêts consécutifs. Il est demandé également d'interpeler les communes voisines pour connaître leurs éventuels besoins.

CALENDRIER :

PROCHAIN CONSEIL : mercredi 30 mars pour le budget

Dossiers subventions : date limite de retour 26 février

-01/03 : commission des finances

-08/03 : examen des subventions

-30/01 : CCAS à 10h30

-06/02 : soirée Etincelles, soirée RPI Teneur

(Maire absent du 05 au 08 février inclus)

-20/02 : repas du club de l'amitié

-12/03 : théâtre CF

QUESTIONS DIVERSES :

-la mise en place d'une mutuelle sur le territoire est envisagée, il reste à voir les modalités.

-Quid de Bimbelle : elle occupe la place des chaises, de ce fait, les chaises sont sur la scène. Une solution est proposée : une centaine de chaises en bas et une centaine au fond de la scène.

-allée du stade : des travaux restent à faire ; un nettoyage du city stade est à prévoir.

-élagage de la rue de Fleury à prévoir, fossés à curer, état de la route... : travaux à prévoir

-forfait nettoyage de la salle des fêtes : comment doit être rendue la salle ? réponse suggérée : vaisselle faite, balayage effectué, salle propre.

-coupures éclairage public : problèmes de disjoncteurs rue de Saint-Pol et rue d'Eps

-arrêt de bus de la rue d'Hesdin déplacé : montée place de la Gare mise en place mais non effective.